



Organisation de l'entreprise 2 (FORIF2)

Code du module	FORIF2
Unité capitalisable	Les outils de l'informatique (OUTIF)
Méthodes d'évaluations fixés	3
Métier / Profession	Informaticien qualifié
Diplôme / Certificat	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles étudiées à l'école dans un contexte professionnel.</p> <p>Sélective</p>
	<p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti installe des ordinateurs de postes de travail, des appareils périphériques, des systèmes d'exploitation ainsi que des applications en suivant des indications spécifiques de l'entreprise.• L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel habituel au cours des entretiens.• L'apprenti intègre des composants de réseau dans un réseau existant.
	<p>Socles</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.

2

L'apprenti est capable d'établir des rapports d'activités cohérents et complets.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti documente l'ensemble des étapes de travail accomplies de manière compréhensible.
- L'apprenti applique les règles du traitement de texte.
- L'apprenti se sert des outils de correction automatique.

Socles

- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.
- L'apprenti a désigné l'ensemble des étapes de travail essentielles de manière compréhensible.
- L'élève a formaté la documentation de manière compétente et elle n'accusait guère d'erreur.

3

L'apprenti est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti connaît l'organisation, les dispositions internes ainsi que les règlements de l'entreprise.
- L'apprenti connaît des bases du droit du travail et il les considère.
- L'apprenti adopte une attitude compétente et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail, des clients et des fournisseurs au cours de leur collaboration.
- L'apprenti travaille consciencieusement et il respecte les délais.
- L'apprenti gère les commentaires de manière constructive.

Socles

- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 3 / 3

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 0

